

PROCÈS-VERBAL DE LA DIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT- LAURENT (OBVNEBSL)

Tenue le mardi 19 juin 2018, à 18 h 00, Centre communautaire de Saint-Robert –
(358, avenue Sirois, Rimouski)

PRÉSENCES

DONALD CHOUNARD ANDRÉ LÉVESQUE SIMON TWEDDELL LOUIS DAVID PITRE ALEXA BÉRUBÉ DESCHÊNES JACQUES CHAUVETTE PIERRE SIROIS PHILIPPE ETCHECOP JUDES CÔTÉ FRANCIS GAGNÉ GEORGES DESCHÊNES JEAN LAMOUREUX MARCEL ROUSSEAU SIMON CLAVEAU GILLES COUTURE CHARLES EUGÈNE BUJOLD ROGERS JOANNETTE GWENDOLINE TOMMI- MORIN ELSA LAMBERT SERGE PROULX KATIA GAUMOND MARIE-ANDRÉE AUDET JEAN-PIERRE LUSIGNAN ÉTIENNE BACHAND DAVE DUMAS	ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC DE LA GRANDE FOURCHE ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT SAINT-DONAT RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE CLUB DE MARCHÉ DE RIMOUSKI MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC SAINT-MATHIEU ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE MRC DES BASQUES MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP CITOYEN COMITÉ DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE LA CHUTE NEIGETTE CITOYENNE RIMOUSKI (BUREAU HAROLD LEBEL) CITOYEN CLUB DE MARCHÉ DE RIMOUSKI MAPAQ ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC PLOURDE COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ESTUAIRE VILLE DE RIMOUSKI
--	---

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Tel que le stipulent les règlements généraux (article 6.5.2), c'est le président de l'OBVNEBSL, M. Francis Gagné, qui agit comme président de l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion (18h00).

Il est convenu de nommer un ou une secrétaire d'assemblée.

AGA-2018-01 ADOPTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- *Il est proposé par M. Judes Côté, appuyé par M. Donald Chouinard et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell, directeur général de l'OBVNEBSL, à titre de secrétaire d'assemblée.*

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-2018-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- *Il est proposé par M. Gilles Couture, appuyé par M. Judes Côté et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.*

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION (CONFORMITÉ)

Le secrétaire de l'assemblée effectue la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres le 30 mai 2018 et de l'article 6.2 des règlements généraux de l'OBVNEBSL. Le président constate la conformité de l'avis de convocation.

4. CONSTATATION DU QUORUM

Le secrétaire réfère à l'article 6.4 des règlements généraux de l'OBVNEBSL qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. Le président constate le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2016-2017, TENUE LE 19 JUIN 2017

Le secrétaire fait un résumé du procès-verbal.

AGA-2018-03 RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBVNEBSL DU 19 JUIN 2017

- L'adoption du procès verbal de la 9^e assemblée générale annuelle (19 juin 2017) de l'OBVNEBSL est proposée par M. Judes Côté, appuyée par M. Donald Chouinard et adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017-2018

M. Francis Deschênes, comptable et vice-président du *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent*, présente et commente les états financiers 2017-2018 de la corporation. Une copie est remise aux membres. Ces états financiers ont été adoptés par le conseil d'administration de l'OBVNEBSL juste avant cette AGA.

Ce dernier et le directeur général informent l'assemblée des principaux écarts des résultats (page 3 des états financiers) pour 2017-2018 par rapport à l'année précédente, notamment aux postes "Pièces et accessoires et "honoraires professionnels" respectivement explicables principalement par l'achat d'un réseau informatique autonome, de panneaux pour le projet de conservation volontaire de milieux humides et pour des frais d'analyses de laboratoire pour les nouveaux projets de suivi de qualité d'eau (BV Lebrun et Pointe-au-Père). M. Deschênes note également des montants importants en apports reportés principalement générés par les nouveaux montants reçus d'avance dans le cadre de la nouvelle convention de gestion pour la période de 2018 à 2021.

7. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER (2018-2019)

Le président mentionne qu'à la suite de l'analyse de soumissions de six firmes comptables récemment, le CA recommande à l'AGA de reconduire pour une année le *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent* pour réaliser la mission d'examen des états financiers 2018-2019.

AGA-2018-04 NOMINATION DE L'EXPERT COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2018-2019

- Il est proposé par M. Marcel Rousseau, appuyé par M. Serge Proulx et adopté à l'unanimité de retenir les services du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent comme expert-comptable pour l'année 2018-2019.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES OPÉRATIONS 2017-2018

a- *MESSAGE DU PRÉSIDENT*

Dans son message (inclus dans le document d'information), le président fait un survol des projets qui ont eu lieu dans la dernière année, du plan de communications que l'organisme s'est doté, en plus des partenariats que l'OBVNEBSL a établis.

Il tient à rappeler de plus la vision de l'OBVNEBSL : « *De l'eau de qualité en quantité suffisante dans un écosystème en santé où tous les citoyens sont sensibilisés et responsabilisés envers la ressource en eau comme étant une richesse et un patrimoine à protéger et à conserver* ».

Il souligne l'excellent travail de l'équipe de professionnels de la permanence et la grande qualité de nos partenaires, des membres du comité exécutif, du conseil d'administration et des quatre comités sectoriels de l'eau. Il remercie spécialement M. Donald Chouinard, administrateur de l'OBVNEBSL depuis plusieurs années qui ne sollicitera pas d'autre mandat à la table de concertation.

b- *RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL*

Le directeur général présente le Rapport d'activités 2017-2018 (document remis aux participants) et fait une synthèse des éléments qu'il contient : une actualisation des priorités du PDE a été effectuée dans le but de cerner un plan d'actions pertinentes pour l'année, suivi de l'analyse de l'évolution des actions accompagnée de leur mise à jour. Aussi, la poursuite du *Programme d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau*; la tenue de trois ateliers de transfert de connaissances post PACES dont le dernier visait notamment à intégrer les connaissances hydrogéologiques dans la prise de décision dans la gestion et la protection des eaux souterraines; du *24h de Science!* a fait l'objet d'une activité au Parc Lepage de Rimouski consacrée à l'écologie de macroinvertébrés benthiques; du *Programme Écol'Eau* : c'est près de 340 élèves rejoints dans 12 écoles primaires et secondaires des secteurs de Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane; l'acquisition de connaissances et le suivi de populations de plantes exotiques envahissantes : notamment la berce du Caucase, la berce spondyle et le myriophylle à épi; les écosystèmes riverains : la revégétalisation des rives (plus de 1 000 végétaux livrés); pour la cinquième année, un atelier sur l'érosion des berges à Matane; au niveau forestier : le Mois de l'Arbre, kiosque d'information et démonstration des bienfaits d'une bande riveraine optimale; la participation aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources; la conservation volontaire des milieux humides en forêt privée : ce sont 74 hectares, 17 propriétaires dans 5 municipalités de 4 MRC; au niveau agricole, poursuite du projet de la rivière Centrale à Saint-Simon, notamment dans le but de développer de nouvelles pratiques; un projet similaire s'est réalisé sur le bassin versant du ruisseau Lebrun dans la Mitis. Parmi les autres activités de l'OBVNEBSL, un troisième atelier sur l'applicabilité de l'approche par espace de liberté sur les rivières Neigette et Mitis; aussi, pour la cinquième année, participation à un cours de l'UQAR, « Évaluation et aménagement de l'habitat ».

Sur les activités de communications, poursuite de l'objectif de « Faire connaître l'OBVNEBSL sur l'ensemble de son territoire », 937 destinataires ciblés; aussi, la deuxième édition du Prix Anselme Gagné a retenu le Comité de protection et de mise en valeur de la chute Neigette pour son implication remarquable depuis 11 ans. D'autre part, mentionnons les outils promotionnels, le site internet, les médias sociaux, Facebook et Twitter, le bulletin annuel *Le point de chute*, le 19^e Rendez-vous des OBV «La biodiversité et les espèces aquatiques en situation précaire » en marge duquel s'est tenu un Lac-à-l'épaule sur les rôles et les orientations des Organismes de bassins versants dans les prochaines années.

À la suite de la présentation du Rapport annuel des opérations 2017-2018, le directeur général remercie l'équipe de permanence pour son excellent travail. Les membres de l'assemblée partagent cet avis et le manifestent en applaudissant chaleureusement. Le

directeur remercie spécialement Christian Hubert qui a été agent de projets chargé des communications à L'OBVNEBSL pendant les cinq dernières années.

9. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS (2017-2018)

La loi indique qu'il importe peu de faire ratifier ou non les actes des administrateurs, car si un geste ou une décision contrevient à la loi, les administrateurs et officiers peuvent être poursuivis. Toutefois l'usage veut que dans les assemblées générales ce point soit conservé, la corporation l'a donc maintenu.

AGA-2018-05 RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS EN 2017-2018

- Il est proposé par M. Serge Proulx, appuyé par M. Jean Lamoureux et adopté à l'unanimité de ratifier les actes posés par les administrateurs et les officiers pour l'année financière 2017-2018.

10. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À VENIR (2018-2019)

Le directeur présente le Plan d'action 2018-2019 (document papier remis aux membres de l'assemblée). Il fait remarquer que l'OBVNEBSL, comme tous les autres OBVs du Québec, est maintenant accompagné d'une nouvelle convention de gestion effective de 2018 à 2021 pour laquelle de nouveaux livrables sont attendus.

Il présente les grandes lignes des projets à venir et ceux potentiels pour les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Parmi les activités en cours et à venir durant la prochaine année, il est à noter la poursuite de la mise en œuvre et de la promotion du PDE avec les partenaires ciblés. Notamment grâce au Plan de communications que s'est doté l'organisme. Aussi, divers projets et partenariats vont se poursuivre et/ou vont être mis de l'avant notamment dans les secteurs associés aux plantes exotiques envahissantes (PEE), à la conservation volontaire de milieux humides en secteur privé, à la poursuite de la concertation du milieu agricole du bassin de la rivière Centrale, à la poursuite du programme de sensibilisation Écol'Eau, à la recherche, etc.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

a- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

AGA-2018-06 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Judes Côté, appuyé par M. Serge Proulx et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell président d'élection.

AGA-2018-07 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Gilles Couture, appuyé par M. Serge Proulx et adopté à l'unanimité de nommer M. Donald Chouinard secrétaire d'élection.

b- NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

AGA-2018-08 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Serge Proulx, appuyé par M. Marcel Rousseau et adopté à l'unanimité de nommer M. Louis David Pitre et Mme Alexa Bérubé Deschênes à titre de scrutateurs d'élection.

Différents postes sont à combler sur le conseil d'administration et différents collèges électoraux sont formés dans l'assemblée pour désigner les administrateurs qui combleront ces postes. Les postes à combler par secteur et les administratrices et administrateurs élus sont :

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE DESIGNEE
MRC DE LA MATANIE	MRC de la Matanie	M. Nixon Sanon
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE	MRC de Rimouski-Neigette	M. Dave Dumas
MRC DE RIVIERE-DU-LOUP	MRC de Rivière-du-Loup	M. Gilles Couture
AUTOCHTONE		vacant
GISL	Comité Zip du Sud-de-l'estuaire	M. Étienne Bachand
RECREOTOURISME	Club de marche de Rimouski	M. Francis Gagné
RECREATION ET VILLEGIATURE	Association des riverains du lac Plourde	M. Jean-Pierre Lusignant
FAUNE	Réserve faunique de Matane	M. Judes Côté
GESTIONNAIRES DE BARRAGES	Boralex	Mme Marie-Ève Simard
FORÊT PUBLIQUE	Corp. de gestion de la certification au Bas-Saint-Laurent	M. Jamal Kazi
FORÊT PRIVEE	Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent	M. Pierre Sirois
INDUSTRIE		vacant
DEVELOPPEMENT	Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	Mme Marie-Hélène Langis
CITOYEN	UQAR	M. Simon Massé

AGA-2018-09 NOMINATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

- Il est proposé par Mme Gwendoline Tommi-Morin appuyé par M. Georges Deschênes et adopté à l'unanimité d'entériner la nomination de. M. Étienne Bachand du Comité Zip du Sud-de-l'Estuaire, M. Francis Gagné du Club de marche de Rimouski, M. Jean-Pierre Lusignan de l'Association des riverains du lac Plourde, M. Judes Côté de la Réserve faunique de Matane, Mme Marie-Ève Simard de Boralex, M. Pierre Sirois de la Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent, Mme Marie-Hélène Langis du Collectif régional de développement du BSL et M. Jamal Kazi de La Corporation de gestion de la certification au BSL.

Concernant le siège citoyen, le président d'élection fait la lecture d'une lettre d'intérêt de M. Simon Massé qui ne pouvait être présent à l'AGA. M. Judes Côté propose M. Simon Massé. Aucune autre proposition n'est faite à la fermeture de la période de candidature. M. Simon Massé est donc nommé par l'assemblée comme membre citoyen pour un autre mandat.

12. QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

- M Lamoureux témoigne des efforts de l'association des riverains et de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Riou pour la protection du lac Saint-Mathieu. Ce dernier se demande si l'OBVNEBSL pourrait être impliqué dans certaines actions à venir de mise en valeur du lac notamment concernant la mise en place de la station de nettoyage et la future signalisation qui sera déployée avec cette dernière. Le directeur général informe l'assemblée que l'OBVNEBSL a été impliqué à plusieurs reprises dans le passé notamment en lien avec le

projet de "lac en villégiature" avec ses différentes phases réalisées et qu'il pourrait encore être présent pour des actions à venir.

13. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président reconnaît l'intérêt démontré par les membres de l'assemblée et les remercie de s'être déplacés en si grand nombre. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et leur souhaite bonne chance dans ce nouveau défi.

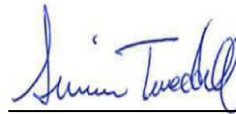
AGA-2018-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
--

- Il est proposé par M. Gilles Couture de lever l'assemblée.

L'assemblée générale est levée à 20 h 15.



Francis GAGNÉ
Président d'assemblée



Simon Tweddell
Secrétaire d'assemblée